

Un talus est une **levée de terre**, comprise en général entre **50 cm** (billon) et **80 cm** mais pouvant avoir des hauteurs jusqu'à 2 m dans certaines régions. Le talus a des fonctions brise-vent, écologique et paysagère. En stoppant les écoulements, il constitue un **frein hydraulique** et permet une bonne **infiltration**, avec un système racinaire développé au sein du talus lorsque celui-ci est planté. Il permet également de rediriger les écoulements vers des zones de sédimentation et d'infiltration. Le talus accentue les effets positifs de la haie ; le couple **haie-talus** constitue une **solution** d'hydraulique douce particulièrement **efficace**.



## Comment faire ?

Le talus est implanté sur des lieux stratégiques, selon les mêmes principes que la haie à fonction hydraulique : perpendiculairement aux écoulements ou en ceinture de bas de versant [7](#).

Le talus est créé à l'automne, en octobre-novembre, période où les sols sont humides mais pas détrempés et où les ensilages sont terminés. La période hivernale limite aussi le développement des adventices. Les plantations sont faites dans un second temps, entre novembre et mars [16](#).

**Un travail du sol préalable** est nécessaire. Il peut être fait par l'agriculteur avec réalisation d'un sous-solage à une profondeur d'environ 30 cm, qui **casse la semelle de labour** et favorise l'enracinement des plants, et d'un émottage pour affiner la structure du sol et favoriser une bonne **stabilité du futur talus**. Il peut également être fait au moment de la construction du talus, par **bêchage au godet** avec la pelle, pour ameublir grossièrement le sol et assurer une bonne **cohésion entre le sol et le talus**. Le bêchage est réalisé par plusieurs coups de godet, sur une profondeur d'environ 50 cm, sur toute la longueur prévue pour l'emplacement du futur talus.



C. Cadoux - Fougère Agglo

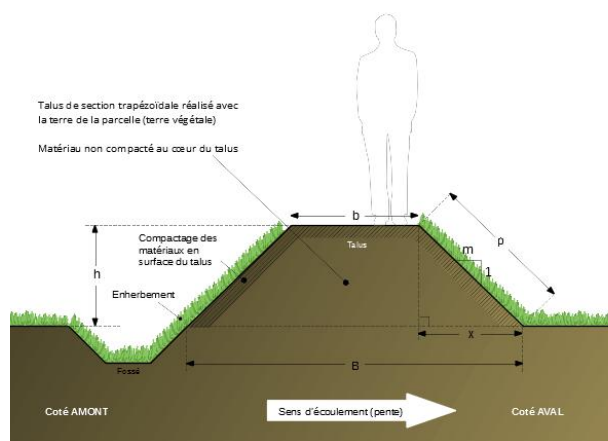
Les dimensions du talus {1} sont généralement les suivantes :

- Hauteur "h" : entre 40/50 (talus bas ou billon) et 80 cm et plus (talus haut) ;
- Largeur "b" : entre 50 à 80 cm ;
- Base "B" : entre 1,5 m (talus bas) et 2 à 3 m (talus haut) ;
- Pente des flancs maximum : 1 / 1.
- Largeur des flancs "p" : 0,8 à 1 m.

La hauteur du talus est à définir en fonction de la pente et des caractéristiques de l'aménagement (anti-érosif, brise-vent...). Le choix se fait sur le terrain.



C. Roullier - CCSD



X. Fourniaux - CATERCOM

{1} La hauteur du talus est considérée en fin de travaux, un léger tassement est à attendre au cours des années qui suivent.







D'une manière générale, on peut dire que si la pente est élevée, le talus sera haut et massif. Si la pente est plus faible, il pourra être plus bas, car la lame d'eau retenue aura plus de place pour s'étaler en amont. Si la parcelle est très sensible à l'érosion, vous opterez pour un talus haut car il est susceptible de plus rapidement se combler.

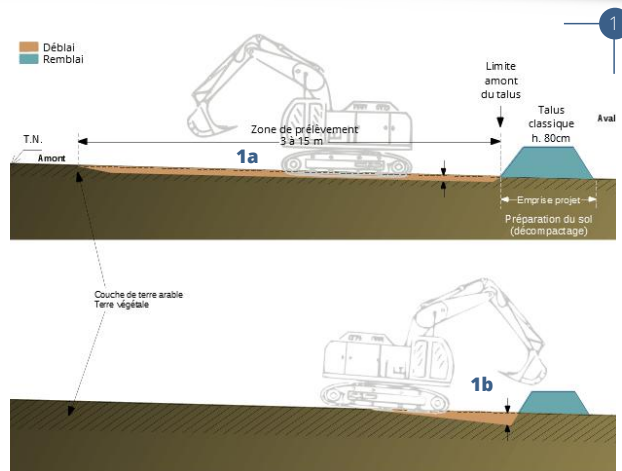
**La création de talus à la pelle mécanique** est la technique la plus couramment utilisée. La pelle mécanique est un outil polyvalent et maniable. Elle est adaptée pour des sols humides assez portants. Elle permet de créer des talus hauts. De nombreuses entreprises peuvent créer ce type de talus.

La terre est prélevée sur une bande de **5 à 15m de large** **fig.1a**, en fonction de la hauteur du talus. Le godet de la pelle décape la terre par couche sur **10 à 20cm de profondeur** maximum. Pour un petit talus on peut prélever sur une profondeur un peu plus élevée mais une largeur plus faible **fig.1b**. On privilégie un **godet assez large**, de plus de 60 cm. Le talus est créé en superposant les couches de terre et en tassant à chaque niveau.

**On prélève la terre** en amont du talus. La terre issue de l'érosion du sol en amont viendra compenser la terre décapée le cas échéant. Pour les parcelles avec peu de pente, on peut également décapier à l'aval du talus si l'exploitant est le même.

**Les côtés du talus sont tassés** et lissés au godet large ou au godet à fossés. Le tassement du talus est une étape importante pour assurer sa stabilité. Sur le dessus, le haut du talus est nivelé sans être tassé pour permettre aux futures plantations de bien se développer.

**L'ensemencement des flancs** du talus doit être réalisé immédiatement après sa création, à l'aide d'un semoir fixé sur le tracteur. L'ensemencement permet d'**éviter la colonisation par des adventices** qui pourraient gêner les exploitants et les inciter à traiter si le talus est en bord de culture. Il permet également, grâce à l'enracinement des végétaux, de **stabiliser le talus**. Un mélange de RayGrass anglais - Trèfle blanc - Fétuque élevée ou rouge, avec une **densité de semis de 25 g/m<sup>2</sup>**, constitue une bonne base pour l'ensemencement.



X. Fournials - CATERCOM



L. Rostagnat - SIAES



P. Cordouen - CAMSMN

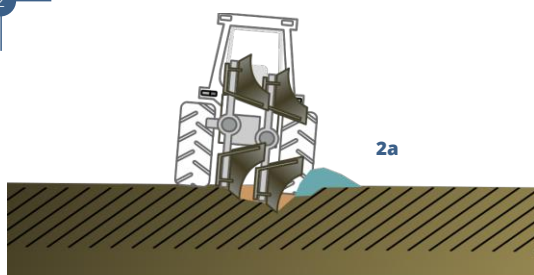


C. Roullier - CCSO

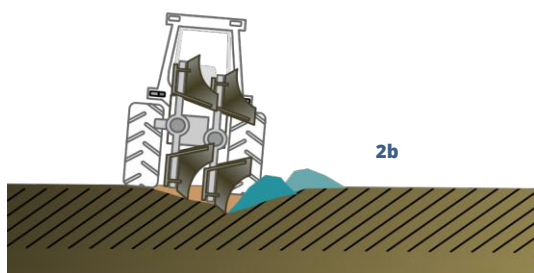




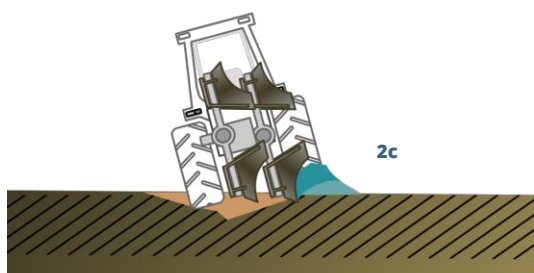
2



2a



2b



2c

X. Fournials - CATERCOM



C. Gouineau - CATERCOM

3



C. Gouineau - CATERCOM

Si le talus a été créé en bordure de prairie, l'ensemencement n'est pas nécessaire, la prairie fournira les graines, le cortège floristique sera plus diversifié.

**La création de talus à la charrue forestière** est une technique innovante, en développement en Bretagne. Le travail du sol préalable est effectué sur la bande de plantation. La charrue va ensuite effectuer **5 à 7 passages** successifs sur la bande de terre. Le premier passage permet de constituer la limite basse du **fig.2a**. Les passages suivants, sur une bande de **3-5m de large**, permettent de former petit à petit le talus en **relevant la terre fig.2b et 2c**.

Un passage du tracteur à cheval sur le talus va permettre de le **tasser**. Le dernier passage de la charrue permet de **régulariser** la pente interne. Les finitions sont faites par **tassement au godet fig.3**. Une bonne préparation du sol et une finition soignée permettent d'obtenir un talus aussi régulier qu'à la pelle mécanique.

La charrue forestière permet de **créer rapidement de grands linéaires** de talus. Son utilisation est cependant limitée à des **terrains à faible pente** (< 1 %), sur des sols profonds peu caillouteux.

Le principal **avantage** de cette technique réside dans sa rapidité de réalisation qui permet d'avoir un **prix compétitif**.

Cette technique ne permet pas d'aller chercher la terre trop loin, la **hauteur des talus reste donc limitée** à moins de 80 cm. Les talus à la charrue forestière sont **plus foisonnés\*** et seront plus sensibles au tassement.

La création de talus à la charrue forestière **nécessite une grande technicité** et expérience du chauffeur. Il peut être **difficile de trouver une entreprise** sachant réaliser ce type de talus.

Ce type de talus présente **plus de risques** de brèche en cas de formation de poche d'eau en amont, il doit donc être **planté systématiquement**. On peut mixer les techniques, avec des talus à la charrue pour des linéaires importants combinés avec des talus à la pelle, plus hauts et plus robustes, au niveau des zones de convergence des pentes.



## Bonnes pratiques

**Associer d'autres aménagements** à la haie sur talus comme une **bande enherbée** [☞11](#), qui favorise la sédimentation en amont de la haie, ou le **fossé borge**\* [☞10](#), qui permet de retenir et favoriser l'infiltration des écoulements. Les terres de déblai du

fossé pourront également servir à l'élévation du talus.

**L'entretien du talus** se fait annuellement, **1 à 2 fois par an**, à l'épaveuse. Les talus bas ne sont pas les plus pratiques à entretenir mécaniquement. Privilégiez une longueur de pente d'1m avec une crête large d'environ 80cm pour avoir de l'espace pour travailler.



## Points de vigilance

**Si exceptionnellement la terre est importée** d'une autre parcelle, il faudra alors être vigilant à sa qualité de manière à ne pas compromettre la croissance des futures plantations.

**L'humidité du sol** au moment de la création du talus est un élément important. Un sol trop sec rendra le travail difficile, un sol détrempé sera sensible au compactage.

**Dimensionnez votre talus** en fonction des écoulements qu'il est susceptible de réceptionner.

**Des stagnations d'eau** au pied du talus sont fréquentes les premiers hivers. Pour en limiter l'impact, le talus peut être aménagé avec une pente longitudinale d'environ 1 % pour créer un **point de**

**surverse**. Ce point bas doit être **renforcé** avec de petites pierres (0/100) sur 2 ou 3 m de large ou en insérant dans la surverse des vieilles souches vivantes (ex. Châtaigner).

**ATTENTION**, le point de surverse va générer un écoulement concentré qui doit être géré. Cet écoulement devra être dirigé vers une zone d'infiltration comme un bosquet, une noue ou un chenal enherbé, au moyen d'un fossé simple ou à redents.

**Prévoir un décompactage** du sol dans les points de concentration, comme les angles de bas de parcelle, est un bon moyen de limiter les stagnations le temps que les systèmes racinaires de la haie fassent leur effet.

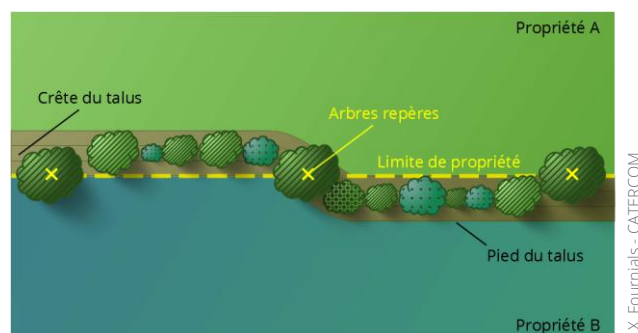


## A éviter

**La mitoyenneté** est source de conflit. Il est préférable que l'aménagement soit entièrement situé chez un propriétaire. Pour partager l'aménagement entre deux propriétaires, il est possible d'alterner entre les 2 parcelles avec un décrochement à mi longueur et une essence spécifique marquant l'axe de la limite des parcelles.

**Ne percez jamais le talus** pour faire évacuer l'eau qui stagne. Cela aurait pour effet de concentrer les écoulements et pourrait amener à la rupture de l'aménagement.

Ne créez pas de zone de **surverse sans protection** adaptée.



## Annexes disponibles pour cette fiche

Démonstration vidéo de talutage à la charrue forestière.

Télécharger sur [guidebocage.cater-com.fr](https://guidebocage.cater-com.fr)

